



## La Galerie du Centre culturel franco-manitobain

# Appel aux artistes en arts visuels

**Le Centre culturel franco-manitobain vous invite à soumettre une proposition d'exposition en arts visuels pour la période de programmation allant de janvier 2011 à juillet 2012.**

À noter : L'utilisation du masculin à pour but d'alléger le texte et désigne à la fois les hommes et les femmes sans discrimination.

Le Centre culturel franco-manitobain abrite une galerie d'art depuis sa construction en 1974. Celle-ci occupe 1 772 pieds carrés au rez-de-chaussée de l'édifice, au cœur du lieu public. Au cours des années, la Galerie du CCFM a présenté plusieurs expositions importantes pour initier la communauté francophone du Manitoba à une culture visuelle. Le Centre culturel franco-manitobain est présentement à la recherche de soumissions pour des expositions en arts visuels, pour la période de programmation allant de janvier 2011 à juillet 2012. Tout artiste professionnel ayant terminé sa formation de base, ayant pratiqué son art au moins un an depuis la fin de ses études, et ayant à son actif un corps d'œuvres pour exposition est invité à remettre sa soumission pour une exposition dans la Galerie.

Les soumissions devront inclure:

- une lettre d'intention (indiquez clairement le nom du projet proposé et son contexte de présentation);
- une description détaillée du projet;
- un résumé de la philosophie sous-jacente à votre œuvre;
- un curriculum vitae ou une biographie à jour, comprenant une liste des expositions et l'expérience pertinente;
- 10 à 20 diapositives ou photographies numériques sur CD d'œuvres récentes;
- une liste détaillée du matériel d'appui;
- les besoins techniques du projet proposé;
- une enveloppe affranchie pour le retour des documents (si désiré);
- un dossier de presse (facultatif).

### Processus

Les artistes professionnels seront sélectionnés par un jury selon le mérite artistique, tout en respectant le mandat du CCFM, qui est de promouvoir et de parrainer à l'intention de l'ensemble de la population du Manitoba des activités culturelles et artistiques se déroulant en français.

Le CCFM assumera la responsabilité des coûts de base pour la publicité et pour les vernissages d'expositions. Les œuvres devront être encadrées/présentées de façon professionnelle.

### Conditions

Toutes les soumissions seront remises au jury. Si votre soumission est acceptée, une demande de subvention sera envoyée au Conseil des arts du Manitoba. La présentation de l'exposition est sujette à l'octroi des fonds nécessaires. La Galerie du Centre culturel franco-manitobain respecte les cachets d'artistes recommandés par CARFAC.

### Date d'échéance : Le vendredi 12 mars 2010

S'il vous plaît faire parvenir vos soumissions et adresser toutes questions à :

Hélène Molin-Gautron, coordonnatrice de la programmation

**Centre culturel franco-manitobain**

340, boulevard Provencher, Saint-Boniface (MB) R2H 0G7

Téléphone : (204) 233-8972 poste 434 Télécopieur : (204) 233-3324

Courriel : programmation@ccfm.mb.ca